

# ZOOM SUR...

## DES INVESTISSEMENTS POUR UNE VILLE DYNAMIQUE ET AGRÉABLE

**Sous l'impulsion de la Municipalité nouvellement installée, la Ville de Colmar prévoit d'ambitieux investissements en 2026 pour améliorer le cadre de vie des Colmariens, moderniser les équipements et rénover le patrimoine.**

Le budget d'une collectivité donne les grandes orientations et détermine les nouveaux projets à financer. Les conseillers municipaux débattent et votent le budget lors du conseil municipal.

Avec la constitution de son budget, la Ville de Colmar doit réaliser un numéro d'équilibriste : garder des finances solides tout en continuant d'investir massivement pour les Colmariens. La collectivité doit en effet faire face à des éléments extérieurs qui ont un impact sur son budget, notamment une succession de crises qui ont conduit à une forte augmentation des coûts.

« Nous faisons face aujourd'hui à un grand nombre d'incertitudes et d'inquiétudes, et à des situations de moins en moins prévisibles », déclare Olivier Zinck, adjoint au Maire en charge des finances.

Au printemps 2026, la crise au Moyen-Orient fait grimper le prix du pétrole, ce qui a des conséquences sur le budget des ménages, mais en aura aussi sur celui des collectivités. La Ville se prépare également à une réduction des dotations de l'État aux collectivités, le déficit public de la France étant important.

La gestion saine des finances de la Ville demeure donc une priorité pour la nouvelle Municipalité.

### **Le défi énergétique transformé en opportunité**

« Colmar est en capacité d'absorber les augmentations des coûts, grâce aux choix qui ont été faits les années précédentes pour économiser l'énergie », poursuit Olivier Zinck.

« Nous avons saisi ce défi comme une opportunité : alors que les coûts de l'énergie ont augmenté, nous avons réussi à réduire nos dépenses liées à ces charges ».

Cela a été rendu possible grâce à différents investissements qui se traduisent par une baisse des consommations, en particulier : le passage de l'éclairage public en LED, la rénovation énergétique des bâtiments publics (meilleure isolation, installation de panneaux photovoltaïques, etc.), le raccordement de bâtiments au réseau de chauffage urbain alimenté par l'incinération de nos déchets.

**Depuis 2019, une économie de 483 000 € a été réalisée grâce à ces investissements.**

### **Des moyens pour investir**

La capacité d'autofinancement, c'est la différence entre les dépenses et les recettes. La somme restante permet de financer les investissements sans recourir à l'emprunt.

Grâce à sa gestion saine, la Ville de Colmar dispose d'une forte capacité d'autofinancement, s'élevant à **26,4 millions €** en 2026.

## LE BUDGET DE LA VILLE

### Les dépenses de fonctionnement

Ce sont toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux, c'est-à-dire les dépenses régulières et les charges financières.

**Les dépenses de fonctionnement s'élèveront à 94 millions en 2026**, ce qui représente une augmentation de 2,4% par rapport à 2025. De nouvelles charges sont à prévoir pour le fonctionnement du gymnase Brant (maintenance, nettoyage), pour doter le Centre communal d'action sociale (CCAS) et les associations de nouveaux moyens, pour accroître les efforts dans les domaines énergétique et d'entretien de voirie, et pour garantir plus de confort pour les agents communaux et les usagers.

**Les recettes de fonctionnement** devraient augmenter à un niveau supérieur aux dépenses, grâce notamment aux recettes de parking, aux droits d'entrée des musées et à la mise à disposition de salles et d'équipements.

### Les dépenses d'investissement

Ce sont les dépenses ayant vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité. Il s'agit par exemple des achats de biens et de matériels durables, des travaux de construction ou d'aménagement de bâtiments et voiries.

## LES INVESTISSEMENTS

### EN 2026

(M = millions)

**288,5 M €**,

c'est le montant des investissements prévus jusqu'en 2032

dont **53,5 M €** en 2026



« L'élaboration d'un budget solide et résilient garantit un niveau ambitieux d'investissements. Nos objectifs : offrir un cadre de vie toujours plus agréable, plus sûr; plus durable et proposer des services et des équipements publics de qualité à tous les habitants. »

**Olivier Zinck**,  
adjoint au Maire en charge des finances et des affaires juridiques

## PRIORITÉ À VOTRE CADRE DE VIE

- **Restructuration du quartier Saint-Vincent-de-Paul** (réaménagement des espaces publics) : **3,5 M €**
- **Projet de réaménagement de la Plaine Pasteur** : **500 000 €** (12 M € jusqu'en 2032)
- **Programme des cours oasis** : **700 000 € en 2026** (7,5 M € jusqu'en 2032)
- **Travaux dans les espaces publics** (réaménagement de rues, remplacement et réhabilitation des réseaux, développement de l'éclairage aux LEDs, de la végétalisation et des pistes cyclables) : **16,4 M €** (87,5 M € jusqu'en 2032)

## RÉNOVATION DE NOTRE PATRIMOINE

- **Rénovation énergétique et accessibilité** : **2,5 M €** (12 M € jusqu'en 2032)
- **Rénovation extérieure de la Collégiale Saint-Martin** : **3,5 M €** (14,6 M € jusqu'en 2032)
- **Rénovation de l'église Saint-Joseph** : **300 000 €** (5,7 M € jusqu'en 2032)
- **Réhabilitation des ateliers de la maintenance**, avec installation de **panneaux solaires** : **2,8 M €**

### Des équipements plus modernes et performants :

- **Dématérialisation, démarches en ligne, renforcement de la cybersécurité** : **3 M €** (21 M € jusqu'en 2032)
- **Extension de la vidéo-protection** : **200 000 €** (1,6 M € jusqu'en 2032)